

RANDONNÉE À PIED

LE BOULAY

- **DISTANCE** 11 km
- **TEMPS/DURÉE** 3h
- **DÉNIVELÉ POSITIF** 100 m
- **DÉPART** devant le monument aux morts de Montchevrel, à 18 km à l'est de Sées par les D 3, D 8 et D 4

BALISAGE

→ jaune

DIFFICULTÉS !

- Traversée de la D 227 entre **3** et **4** et de la D 4 entre **6** et **7** puis **8** et **1**

POINTS D'INTÉRÊTS



© Tourisme 61 - P. Peigné



© JE Rubio

EN CHEMIN

- Vue sur le Manoir d'Ouilly
- Étang de l'Aunay

DANS LA RÉGION

- Sées (classé Petite Cité de Caractère®) : Cathédrale, musée départemental d'Art religieux
- Mêle sur Sarthe : base de loisirs et lac
- Alençon : musée des Beaux-Arts et de la Dentelle, maison des saints Louis et Zélie Martin et maison natale de Sainte Thérèse, château des Ducs, basilique Notre-Dame
- Parc naturel régional et Géoparc Normandie-Maine

INFORMATIONS TOURISTIQUES

Tourisme 61

27 Boulevard de Strasbourg, 61007 Alençon

Tél : 02 33 28 88 71

Mail : tourisme61@orne.fr

www.ornetourisme.com

www.randonnee-normandie.com

Retrouvez le circuit en ligne :



Conseil départemental de l'Orne - Tourisme 61 -
édition 2025 - téléchargement gratuit - **Ne peut être vendu**
C.Photo de la couverture : © Adobe Stock, Tourisme 61

JE RAND'ORNE

DANS LE PAYS D'ALENÇON

LE BOULAY

DISTANCE 11 km - **DURÉE** 3h - **NIVEAU** Assez facile

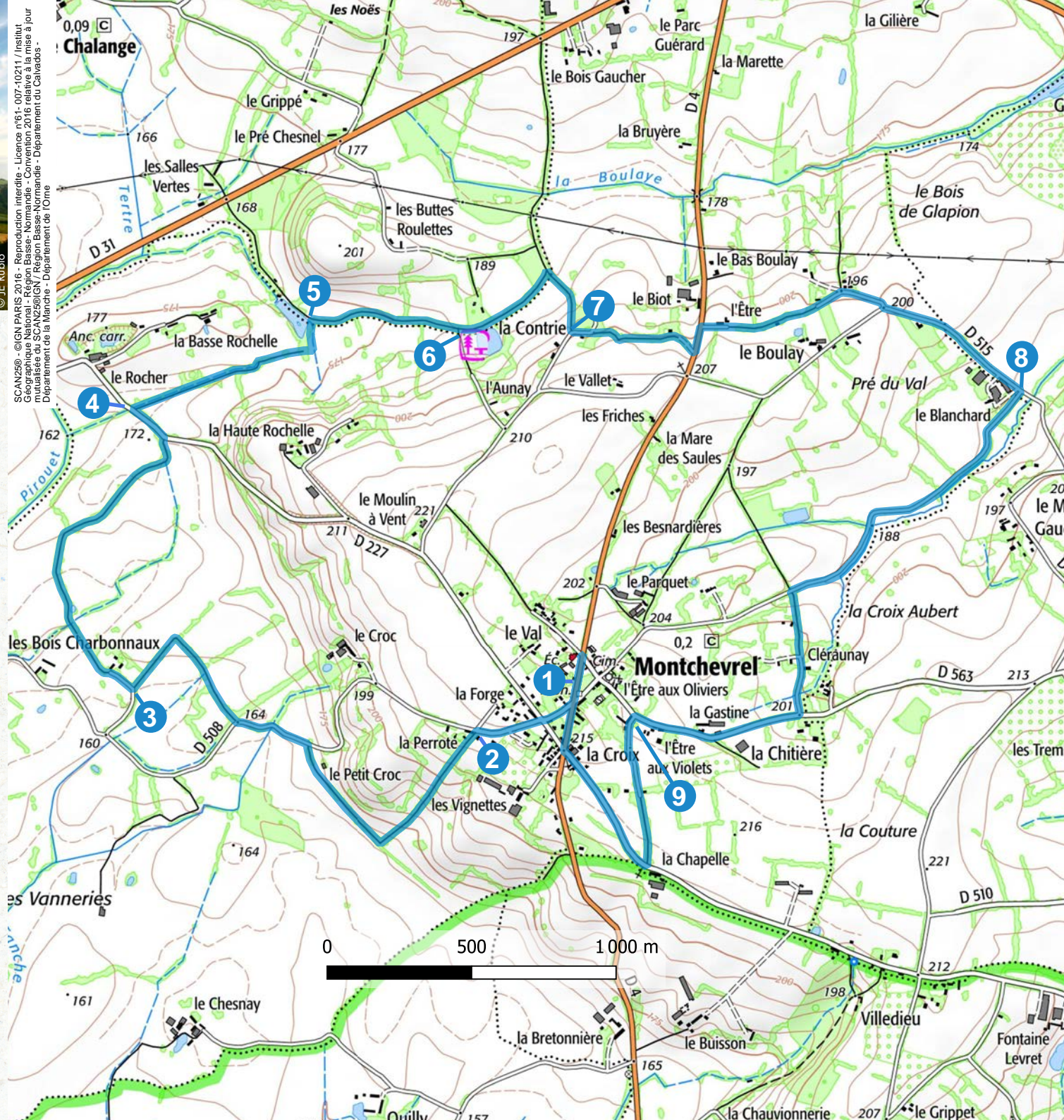
DÉPART MONCHEVREL



DISTANCE 11 km - DURÉE 3 h - NIVEAU Assez facile

PAS À PAS

- 1 Quitter le parking par sa sortie sud et prendre tout de suite la rue à droite. Au stop traverser la D 227 direction la Penotte.
- 2 À la Penotte, s'engager à gauche sur le chemin creux qui mène à la D 508 au Petit Croc (☉ à 500 m dans la clairière, vue sur le Manoir d'Ouilly). Prendre la D 508 à gauche sur 300 m, puis le chemin de terre à droite.
- 3 Au bout du chemin, prendre à droite un chemin goudronné pendant 150 m, passer devant Les Bois Charbonneaux et emprunter un long chemin en herbe jusqu'à la D 227. Prendre celle-ci à gauche sur 200 m (**prudence** !).
- 4 Avant Le Rocher, s'engager sur le chemin à droite en longeant le dépôt de voitures.
- 5 À l'étang de la Basse Rochelle, le chemin tourne à droite. Passer devant l'entrée de l'étang communal de l'Aunay (☉ tables de pique-nique).
➔ Variante : en coupant par l'étang, possibilité de rejoindre directement Montchevrel
- 6 Continuer tout droit sur 500 m. Au carrefour en T, bifurquer sur le chemin creux à droite jusqu'à la Contrie.
- 7 En haut, prendre à gauche le chemin, d'abord bitumé, il devient creux jusqu'à la D 4. L'emprunter sur la gauche sur 100 m puis s'engager sur le premier chemin à droite qui mène au Boulay puis à la D 515. Suivre celle-ci à gauche vers Le Blanchard.
- 8 Au Blanchard, emprunter à droite avant le pont un sentier goudronné sur 1 km. Au premier croisement, tourner à gauche sur un chemin creux passant par Clé-raunay. À la D 563 (à la Chiquière), virer à droite et passer devant la Gastine.
- 9 Après l'Être aux Violets, s'engager à gauche sur le chemin Vert, gagner La Chapelle, puis suivre à droite la D 277 pour retourner au bourg.



© JE Rubio

SCAN25® - ©IGN PARIS 2016 - Reproduction interdite - Licence n°61-007-10211 / Institut Géographique National - Région Basse-Normandie - Convention 2016 relative à la mise à jour mutuelle du SCAN25©IGN / Région Basse-Normandie - Département du Calvados - Département de la Mayenne - Département de l'Orne